

INFOTEL

Société Anonyme

36, avenue du Général de Gaulle
Tour Gallieni II
93170 - BAGNOLET

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016

AUDIT CONSULTANTS ASSOCIES

29, rue d'Astorg
75008 - Paris

CONSTANTIN ASSOCIES

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
185, avenue Charles de Gaulle
92524 - Neuilly-sur-Seine Cedex

INFOTEL

Société Anonyme

36, avenue du Général de Gaulle
Tour Gallieni II
93170 - BAGNOLET

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société INFOTEL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de la note 3.4. de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la prise en compte du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Votre société procède systématiquement à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs immobilisés, selon les modalités décrites dans le paragraphe « Écarts d'acquisition » de la note 3.4. de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, et avons vérifié que cette note donne une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2017

Les Commissaires aux comptes

AUDIT CONSULTANTS ASSOCIES

CONSTANTIN ASSOCIES

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited



Jacques RABINEAU



Mireille BERTHELOT



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Société Anonyme au capital de 2 662 782 euros
Tour Gallieni II - 36, avenue du Général de Gaulle
93170 BAGNOLET

1. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

1.1. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Écarts d'acquisition	1	10 973	10 973
Immobilisations incorporelles	2	5 982	6 058
Immobilisations corporelles	3	2 843	2 584
Autres actifs financiers	4	736	611
Titres mis en équivalence	5	50	46
Actifs d'impôts différés	15	1423	1439
ACTIFS NON COURANTS		22 007	21 711
Clients	6	55 054	54 903
Autres créances	7	5 313	5 329
Actifs d'impôts exigibles	10	5 674	2 277
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	51 327	46 988
ACTIFS COURANTS		117 368	109 497
TOTAL ACTIF		139 375	131 208

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Capital	11	2 663	2 663
Réserves liées au capital		7 581	7 581
Réserves et résultat consolidé		61 882	55 077
Actions propres	11	(123)	(97)
CAPITAUX PROPRES GROUPE		72 003	65 224
Intérêts minoritaires		479	344
CAPITAUX PROPRES		72 482	65 568
Emprunt & dettes financières diverses à long terme			
Provisions	12	3 580	3 085
Passifs d'impôts différés	15	74	155
PASSIFS NON COURANTS		3 654	3 240
Passifs financiers courants			
Fournisseurs	13	17 810	16 277
Autres dettes	13	45 429	46 123
Passifs d'impôts exigibles			
PASSIFS COURANTS	14	63 239	62 400
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		139 375	131 208

1.2. COMPTE DE RESULTAT ET ETAT DU RESULTAT GLOBAL

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Chiffre d'affaires	16	190 541	174 630
Achats consommés	17	(89)	(135)
Charges de personnel	18	(87 921)	(78 972)
Charges externes	17	(73 732)	(69 915)
Impôts et taxes		(3 475)	(2 710)
Dotations aux amortissements		(3 533)	(3 134)
Dotations aux provisions		(4)	77
Autres produits et charges d'exploitation		10	(37)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		21 797	19 804
Autres produits et charges opérationnels		(459)	38
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		21 338	19 842
Produits financiers	19	139	317
Charges financières	19	(9)	(65)
RÉSULTAT FINANCIER	19	130	252
Charge d'impôt sur le résultat	20	(7 567)	(7 050)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		4	4
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE		13 905	13 048
dont part du groupe		13 719	12 944
dont intérêts minoritaires	21	186	104

Résultat net par action - part du groupe	22	2,06	1,94
Résultat net dilué par action - part du groupe	22	2,06	1,94

RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE		13 905	13 048
-----------------------------------	--	---------------	---------------

1.3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2016	31/12/2015
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	13 905	13 048
Écart de résultat N-1		
Dotations nettes aux amortissements et provisions pour risques et charges	3 137	2 525
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs	12	(7)
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(4)	(4)
Autres		
Impôts différés		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔTS	17 050	15 562
Coût de l'endettement financier net	(130)	(252)
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	7 567	7 050
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔTS	24 487	22 360
Impôts versés	(10 989)	(7 172)
Variation du BFR lié à l'activité	703	1 218
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	14 201	16 406
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 149)	(2 656)
Acquisitions d'immobilisations financières nettes des cessions		
Produit de cession d'actifs	0	12
Variation dépôt et cautionnement	(125)	18
Incidences des variations de périmètre		
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(3 274)	(2 626)
Augmentation de capital (y compris souscription d'options)		33
Rachats et reventes d'actions propres (net d'IS)	(17)	42
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(6 655)	(5 324)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des filiales	(47)	(61)
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		
Remboursement d'emprunt (y compris contrat de location financement)		0
Intérêts nets versés (y compris contrat de location financement)	130	252
Autres flux liés aux opérations de financement		
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(6 589)	(5 058)
Incidence des variations des cours des devises	1	24
Variation de trésorerie nette	4 339	8 746
Trésorerie à l'ouverture	46 988	38 242
Trésorerie à la clôture	51 327	46 988

1.4. TABLEAU DES VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>en millions d'euros</i>	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2014	2 663	7 581	(104)	47 365	57 505	301	57 806
Variation de capital et exercice d'options de souscription d'actions				33	33		33
Opérations sur titres auto détenus			7	35	42		42
Dividendes				(5 324)	(5 324)	(61)	(5 385)
Résultat net de l'exercice				12 944	12 944	104	13 048
Variation actuarielle					0		0
Variation des écarts de conversion				24	24		24
Sous total Résultat global				12 968	12 968	104	13 072
Variations de périmètre					0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2015	2 663	7 581	(97)	55 077	65 224	344	65 568
Variation de capital et exercice d'options de souscription d'actions							
Opérations sur titres auto détenus			(26)	9	(17)		(17)
Dividendes				(6 655)	(6 655)	(47)	(6 702)
Résultat net de l'exercice				13 719	13 719	186	13 905
Variation actuarielle				(273)	(273)		(273)
Variation des écarts de conversion				5	5	(4)	1
Sous total Résultat global				13 451	13 451	182	13 633
Variations de périmètre							
Capitaux propres au 31 décembre 2016	2 663	7 581	(123)	61 882	72 003	479	72 482

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Infotel SA (« la Société ») est une entreprise domiciliée en France.

La société Infotel exerce principalement une activité de développement et de commercialisation de logiciels et de maintenance de ces logiciels de même que ses filiales : Infotel Corporation, Insoft Infotel Software GmbH et Archive Data Software. Ses filiales Infotel Conseil, Infotel Monaco, Infotel Business Consulting et Infotel Consulting UK exercent une activité de prestations de services informatiques.

Les états financiers consolidés de la société comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Les informations communiquées en annexe aux comptes font partie intégrante des états financiers. Sauf indication contraire, les comptes sont exprimés en milliers d'euros, l'euro correspondant à la monnaie de présentation du groupe.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 15 mars 2017; ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2017.

3. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. BASE DE PREPARATION

Les états financiers consolidés sont établis en conformité avec les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes comptables internationales IFRS applicables au 31 décembre 2016 disponibles sur le site internet :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les données relatives à l'exercice 2015, présentées à titre comparatif, ont été établies selon les mêmes principes et règles comptables.

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2016

Aucune nouvelle norme ne s'applique pour la première fois à compter du 1er janvier 2016. Seuls quelques amendements de normes s'appliquent obligatoirement aux exercices ouverts en 2016 :

- Amendements à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexe » ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Éclaircissements sur les modes d'amortissements acceptables » ;
- Amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel » ;
- Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes » ;
- Améliorations annuelles, cycle 2010-2012 et cycle 2012-2014.

La mise en œuvre de ces amendements n'a pas d'impact significatif au niveau du Groupe.

Au 31 décembre 2016, le Groupe n'a pas d'autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net, relatifs aux entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2016

Le Groupe n'a appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2016 :

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » ;
- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- Amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- Amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre de pertes non réalisées » ;

- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
 - Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
 - Améliorations annuelles, cycle 2014-2016 ;
 - IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée ».
- Une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes est en cours.

3.2. METHODE DE COMPTABILISATION

Règles de consolidation et périmètre

Les sociétés dans lesquelles Infotel exerce directement ou indirectement le contrôle sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles Infotel exerce une influence notable sont mises en équivalence.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Toutes les sociétés du Groupe ont une date de clôture au 31 décembre.

Transactions intra groupe éliminées dans les états financiers

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

États financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris l'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change moyen de la période approchant les cours de change aux dates de transaction.

Les écarts de change résultant des conversions sont enregistrés en réserve de conversion, composante distincte des capitaux propres, et dans les intérêts minoritaires.

Les cours retenus pour les principales devises sont les suivants (monnaies hors zone euro) :

Cours indicatif contre EUR	devise	Cours moyen 2016	Cours moyen 2015	Cours de clôture 2016	Cours de clôture 2015
Dollar américain	USD	0,90395	0,9018	0,94868	0,9185
Livre sterling	GPD	1,22432	-	1,16144	-

Méthodes de conversion

En application de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », chaque filiale du Groupe convertit les opérations dans la monnaie la plus représentative de son environnement économique, la monnaie fonctionnelle. La monnaie de tenue de comptes d'Infotel Corporation est le dollar américain.

3.3. UTILISATION D'HYPOTHESES ET D'ESTIMATION

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables et hypothèses déterminantes qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et passifs, de produits et de charges et de certaines informations données dans les notes annexes.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés concernent notamment l'évaluation des écarts d'acquisition, la reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux royalties IBM et l'évaluation des frais de développement.

3.4. METHODES D'EVALUATION

Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3 R. Selon cette méthode, l'acquéreur achète des actifs nets et comptabilise à leur juste valeur les actifs et passifs acquis et les passifs éventuels assumés.

L'écart d'acquisition représente la différence constatée entre le coût d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix qui sont enregistrés lorsqu'ils sont probables et que leur montant peut être mesuré de façon fiable) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition.

Enfin, lors de certains regroupements d'entreprises, lorsque la nature du portefeuille clients détenu par une entité, ainsi que la nature de l'activité qu'elle exerce, devraient permettre à l'entité de poursuivre ses relations commerciales avec ses clients en raison des efforts consentis pour les fidéliser, les relations avec les clients sont valorisées en immobilisations incorporelles et amorties sur l'ancienneté moyenne des clients actifs.

Ultérieurement, l'écart d'acquisition est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises. Il est soumis à des tests de perte de valeur (voir méthode comptable décrite en note 1) chaque année ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs de dépréciation.

Le groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet) soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

Immobilisations incorporelles

Immobilisations acquises séparément

Elles correspondent à des progiciels acquis enregistrés à leur coût d'acquisition et à des progiciels, des relations clientèle évalués à leur juste valeur dans le cadre d'une démarche d'affectation du prix d'acquisition d'entités faisant l'objet d'un regroupement d'entreprises. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur 3 à 7 ans suivant la durée d'utilité estimée.

Immobilisations générées en interne

En application de la norme IAS 38 *Immobilisations incorporelles* :

- les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées ;
- les dépenses de développement des logiciels sont immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :
 - la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
 - l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
 - la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
 - la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
 - la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et l'utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,

- o la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts de la main d'œuvre directe. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les frais de développement sont amortis sur la durée probable de vie du projet qui est généralement de 7 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent pour l'essentiel des agencements, mobiliers et matériels de bureau et des équipements informatiques.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut être évalué de manière fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations :

Constructions, installations générales	5 – 10 ans
Agencements et aménagements	4 – 10 ans
Mobilier, matériel et bureau et informatique	3 – 8 ans
Matériel de transport	4 – 5 ans

L'amortissement est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

Il n'existe aucun contrat de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif. L'ensemble des contrats de location correspond à des contrats de location simple.

Dépréciations d'actifs

La norme IAS 36 *Dépréciations d'actifs* impose d'apprécier à chaque date de reporting s'il existe un quelconque indice de perte de valeur d'un actif. S'il existe un tel indice, l'entité doit estimer la valeur recouvrable de l'actif.

Une entité doit aussi, même en l'absence d'indice de perte de valeur :

- tester annuellement une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée ;
- effectuer un test de dépréciation du goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont affectés les actifs. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur comptable et la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie. La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur (généralement le prix du marché) et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie :

- flux afférents à une période de prévision de 3 ans ;
- flux postérieurs à cette période de 3 ans calculés par application d'un taux de croissance à l'infini.

Si la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable, les actifs de l'UGT sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat dans la rubrique *Autres charges opérationnelles*.

La segmentation en UGT retenue par le Groupe, ainsi que les paramètres de calcul utilisés pour les tests de dépréciation sont présentés à la note 1.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique *Trésorerie et les équivalents de trésorerie* comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme.

La norme IAS 7 définit les équivalents de trésorerie comme des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Titres autodétenus et autres instruments de capitaux propres

Les titres autodétenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de titres autodétenus sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

Par ailleurs, conformément à la norme IAS 32, les capitaux propres intègrent les titres subordonnés à durée perpétuelle répondant à la définition d'un instrument de capitaux propres.

Avantages au personnel

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont intégralement comptabilisés en réserves conformément à IAS19. En effet, le Groupe n'applique pas la méthode dite du corridor.

La charge de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût de l'actualisation diminué de la rentabilité attendue des actifs du régime, est entièrement constatée en « charges de personnel. »

Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions » traite des transactions réalisées avec le personnel ou avec d'autres tiers dont le paiement est fondé sur des actions.

Son application au Groupe concerne à la fois les options de souscription d'actions accordées au personnel et les actions gratuites attribuées à certains salariés. Suivant la faculté offerte par IFRS 1, seules les options attribuées à compter du 7 novembre 2002 et dont la date d'exercice est postérieure au 31 décembre 2004 ont été prises en compte.

Le coût des plans de stock options et d'actions gratuites est déterminé par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés, appréciés à la date d'attribution.

La détermination de la juste valeur des actions gratuites est déterminée par référence au cours de bourse à la date d'attribution des dites actions, en prenant en compte les dividendes potentiels à verser par la société entre la date d'attribution et la date de jouissance des actions.

Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charges avec, en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres, sur la durée qui se termine à la date à laquelle le bénéficiaire salarié devient créancier de la gratification. Aucune charge n'est reconnue au titre des avantages dont les titulaires ne remplissent pas les conditions exigées pour acquérir un droit de créance définitif.

Cette comptabilisation est faite par imputation sur les « charges de personnel », la contrepartie étant portée directement en capitaux propres, dans le compte « primes d'émission ».

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers née antérieurement à la clôture de l'exercice et lorsque la perte ou le passif est probable et peut être évalué de manière fiable.

Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et les autres dettes sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

La norme applicable est IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Activité « Logiciels »

Les prestations fournies dans le cadre de l'activité Logiciels comprennent :

- le droit d'utilisation (licence) des logiciels et solutions ;
- la maintenance ;
- les services associés : installation, paramétrage, adaptation, formation...
- les royalties IBM.

La licence est comptabilisée lors de la livraison, celle-ci devant être considérée comme accomplie lorsque toutes les obligations contractuelles ont été remplies, c'est-à-dire lorsque les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus.

La maintenance, généralement facturée d'avance, est comptabilisée *pro rata temporis*.

Les services sont le plus fréquemment effectués en mode régie et sont enregistrés à l'issue de leur réalisation, c'est-à-dire en général au moment de la facturation.

Le chiffre d'affaires est constitué de royalties IBM dont la comptabilisation trimestrielle s'effectue lors de l'encaissement. Une provision est constituée en fin de période. En l'absence d'information de la part d'IBM à la date de publication du chiffre d'affaires, cette provision est déterminée, par prudence, en prenant le montant le plus faible en dollars perçu au cours des quatre derniers trimestres.

Activité « Services »

Les prestations d'assistance technique, de conseil, de formation et de réalisation en régie

Elles sont comptabilisées quand le service est rendu, c'est-à-dire en règle générale au moment de la facturation.

La production fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes :

- les services rendus non encore ou partiellement facturés sont évalués en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Ils sont enregistrés en chiffre

d'affaires et figurent au bilan à la rubrique « Factures à établir » du poste « Clients et comptes rattachés » ;

- les prestations facturées mais non encore totalement exécutées sont déduites du chiffre d'affaires facturé et sont portées au passif du bilan à la rubrique « Produits constatés d'avance » du poste « Autres dettes ».

Les prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait

Ces contrats sont caractérisés par un engagement en termes de prix, de conformité et de délai. Les prestations correspondantes à ce type de contrat sont enregistrées selon la méthode de l'avancement, suivant les modalités ci-après :

- le chiffre d'affaires et le résultat dégagés sur le contrat sont comptabilisés en fonction d'une estimation qualifiée de l'avancement du contrat ;
- le montant comptabilisé à chaque arrêté de comptes est obtenu par différence entre le budget et le montant réservé à la couverture totale des jours restant à effectuer. Il est porté soit à la rubrique « Factures à établir » du poste « Clients et comptes rattachés » soit à la rubrique « Produits constatés d'avance » du poste « Autres dettes » en fonction de la facturation réalisée.

Subventions

Le Groupe réalise, dans l'optique de croissance de ses projets informatiques, des dépenses de recherche et développement et peut bénéficier à ce titre d'un Crédit d'Impôt Recherche. La norme IAS 20 impose aux entreprises d'affecter les subventions publiques aux coûts, charges ou actifs, qu'elles sont censées compenser. Le crédit d'impôt recherche est assimilé à une subvention publique et doit à ce titre être rattaché, soit au frais de développement qu'il compense pour partie, soit aux autres produits d'exploitation.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et de tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt connus à la clôture, pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- l'écart d'acquisition non déductible fiscalement ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ;
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'impôt supplémentaire qui résulte de la distribution de dividendes est comptabilisé lorsque les dividendes à payer sont comptabilisés au passif.

L'Autorité des Normes Comptables a communiqué le 14 janvier 2010 sur le traitement comptable de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), composante de la Cotisation Économique Territoriale. L'ANC annonce qu'il appartient à chaque entreprise d'exercer son jugement, au vu de sa propre situation, pour déterminer la qualification de la CVAE.

Le groupe Infotel considère que la CVAE enregistrée dans ses comptes relève du champ d'application d'IAS 12.

À ce titre, les conséquences sont la comptabilisation d'impôts différés par le résultat pour toutes les différences temporelles sur tous les actifs et passifs du bilan. Il est précisé que les actifs amortissables représentant a minima des produits futurs imposables à la CVAE entrent dans le champ d'application d'IAS 12 pour la reconnaissance des impôts différés passifs.

Résultats par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée des stocks options et du nombre d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées.

Information sectorielle

Selon la norme IFRS 8, l'information sectorielle est fondée sur les données internes de gestion utilisées par la Direction.

Un secteur opérationnel est une composante de l'entité :

- correspondant à une activité pouvant générer des produits et pour laquelle des dépenses sont engagées, même lorsque ces produits et charges sont relatifs à d'autres composantes de l'entité ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de permettre l'allocation des ressources aux différents secteurs ainsi que l'évaluation de leurs performances ;
- pour laquelle une information financière distincte est disponible.

Les deux secteurs identifiés sont donc les « Services » et les « Logiciels » comme décrit précédemment.

4. FAITS CARACTERISTIQUES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Opérations juridiques

Aucune opération caractéristique n'a été effectuée.

Opérations caractéristiques

Aucune opération caractéristique n'a été effectuée.

Contrôles

- Infotel Conseil a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2012 portant sur les exercices 2009 à 2011 qui s'est finalisé au cours du 2^e trimestre 2013. Une première proposition de redressement de 2 531 k€, portant essentiellement le Crédit d'Impôt Recherche (CIR), a été reçue en juillet 2013 et a été contestée dans son intégralité. L'administration fiscale a répondu à cette contestation en janvier 2015 et fait une nouvelle proposition de redressement de 588 k€. Le montant demandé est toujours contesté et fait l'objet d'une provision à hauteur de 535 k€ nets du remboursement d'honoraires à recevoir du cabinet conseil sur le CIR. En janvier 2017, le tribunal administratif a intégralement rejeté notre demande.
- Un second contrôle fiscal a été initié en décembre 2015 sur la société Infotel Conseil. Il porte uniquement sur le CIR 2012, 2013 et 2014. Il s'est soldé par un redressement accepté de 80 k€.

Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2016

Nom de la société	Siège social	N° SIREN	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Pays d'activité
Infotel SA	Tour Gallieni II - 36 av du Général de Gaulle - 93170 Bagnole	317 480 135	Société mère - tête de groupe			France
Infotel Conseil SAS	13 rue Madeleine Michelis 92200 Neuilly sur Seine	344 122 262	IG	100 %	100 %	France
Infotel Business Consulting SAS	1 rue Garnier 92200 Neuilly sur Seine	530 823 020	IG	75 %	75 %	France
Archive Data Software	1, rue Claude Chappe 69370 Saint Didier au Mont d'Or	518 038 542	MEE	33 %	33 %	France
Insoft Infotel Software GmbH	Derendorfer STR.70 40479 Düsseldorf	10357360260	IG	100 %	100 %	Allemagne
Infotel Corporation	PO Box 5158 Gulfport, FL 33737	592 644 116	IG	100 %	100 %	États-Unis
Infotel Consulting UK	5 Jupiter Court Orion Business Park North Shields Tyne & Wear - NE29 7SE	09394161	IG	51 %	51 %	Angleterre
Infotel Monaco	57, rue Grimaldi Monaco	01 S 03972	IG	100 %	100 %	Monaco

5. NOTES SUR L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Note 1 – Écarts d'acquisition

Tableau de variation des écarts d'acquisition

Les mouvements intervenus au cours de l'année 2016 sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	31/12/2016
Infotel Conseil	9 200				9 200
Empeiria	770				770
Insoft Software GmbH	1 003				1 003
Total	10 973		-	-	10 973

Tests de dépréciation

L'évaluation des écarts d'acquisition est effectuée chaque année au 31 décembre ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur.

La valeur d'usage de l'UGT est déterminée par la méthode des flux futurs actualisés (DCF) selon les principes suivants :

- Les flux de trésorerie sont issus des prévisions d'exploitation arrêtées par la direction pour l'exercice à venir avec des prévisions de croissance pour les 3 années suivantes.
- Le taux d'actualisation est de 9 %.
- La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie futurs actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.
- Le taux de croissance à l'infini est de 2 %.

La valeur d'usage ainsi déterminée est comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs immobilisés, y compris l'écart d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée si cette valeur est inférieure à la valeur inscrite dans les comptes.

Au 31 décembre 2016, le test de valeur indique que les écarts d'acquisition ne sont pas surévalués et qu'en conséquence aucune dépréciation n'est à enregistrer.

Le business plan de l'UGT Infotel Conseil reflète un taux de croissance moyen du chiffre d'affaires de 9 % sur les 3 ans, et un taux de marge stable. Sur cette base, les seuils limites à partir desquels une dépréciation aurait pu être constatée sont un taux d'actualisation de 137,41 %, les autres hypothèses restant constantes.

Le business plan de l'UGT Insoft Software GmbH reflète une croissance du chiffre d'affaires de 50 k€ par an sur les 3 ans, et une marge équivalente liée à la maîtrise des frais notamment de personnel. Sur cette base, les seuils limites à partir desquels une dépréciation aurait pu être constatée sont un taux d'actualisation de 30,13 %, les autres hypothèses restant constantes.

Répartition des écarts d'acquisition par UGT

Le Groupe a retenu une segmentation en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) homogène avec l'organisation opérationnelle et le système de pilotage et de reporting. Le groupe est organisé de telle façon que chaque filiale est une UGT. Pour les besoins des tests de dépréciation, à compter de la date d'acquisition, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises, doit être affecté à chacune des UGT de l'acquéreur ou à chacun des groupes d'UGT susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités ou groupes d'unités.

Note 2 – Autres immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	31/12/2016
Immobilisations					
Relations clientèle	2 489				2 489
Frais de développement	11 418		1 497		12 915
Brevets et licences	642		197		839
Total	14 549		1 694		16 243
Amortissements					
Relations clientèle	2 014		238		2 252
Frais de développement	5 868		1 426		7 294
Brevets et licences	609		106		715
Total	8 491		1 771		10 261
IMMOBILISATIONS NETTES	6 058		(77)		5 982

Les frais de développement inscrits à l'actif du Groupe au cours de l'exercice correspondent aux projets Arcsys, HPU, Info Recovery, Merge Backup, iDBA, DB/IQ, Portail Web, Infoscope et Coffre-Fort Numérique. Ils sont amortis sur la durée probable de vie du projet qui est généralement de 7 ans.

Note 3 – Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	31/12/2016
Immobilisations					
Constructions	31				31
Autres immobilisations	9 873		1 455	2 443	8 885
Total	9 904		1 455	2 443	8 916
Amortissements					
Constructions	26		3		29
Autres immobilisations	7 294		1 181	2 431	6 044
Total	7 320		1 184	2 431	6 073
IMMOBILISATIONS NETTES	2 584		271	12	2 843

Note 4 – Autres actifs financiers

Il s'agit principalement de dépôts de garantie.

Note 5 – Participations dans les sociétés mises en équivalence

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2015	Dividendes reçus	Résultat de la période	Autres	Valeur au 31/12/2016
Archive Data Software	46		4		50
Total	46		4		50

Archive Data Software (données sociales 100 %) :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Chiffre d'affaires	849	715
Résultat de l'exercice	12	11
Total bilan	770	645
Capitaux propres	150	138

Note 6 – Créances clients

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Clients et comptes rattachés	47 311	46 048
Clients douteux	10	7
Factures à établir	7 771	8 886
Dépréciations	(39)	(35)
Valeur nette	55 054	54 903

Ventilation des échéances des créances clients au 31/12/2016

Ventilation des échéances des créances clients au 31/12/2016	Total	dont non échues	dont échues depuis moins de 30 jours	dont échues depuis moins de 60 jours	dont échues depuis moins de 90 jours	dont échues depuis plus de 91 jours
Créances Clients	55 054	46 557	4 717	1 660	675	1 444
%	100%	85 %	9 %	3 %	1 %	3 %

Ventilation des échéances des créances clients au 31/12/2015

Ventilation des échéances des créances clients au 31/12/2015	Total	dont non échues	dont échues depuis moins de 30 jours	dont échues depuis moins de 60 jours	dont échues depuis moins de 90 jours	dont échues depuis plus de 91 jours
Créances Clients	54 903	29 283	4 169	16 991	2 126	2 334
%	100%	53 %	8 %	31 %	4 %	4 %

Note 7 – Autres créances

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Créances sociales et Créances fiscales (hors impôts différés)	3 255	3 657
Créances diverses	13	0
Charges constatées d'avance	2 033	1 672
Avances et acomptes versés	12	0
Total	5 313	5 329
Actif d'impôt exigible (y compris CIR)	5 674	2 277

Note 8 – Besoin en fonds de roulement

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2016	31/12/2015	Variation Totale	Variation de périmètre	Variation de l'exercice
Clients	55 054	54 903	151		151
Fournisseurs	(17 810)	(16 277)	(1 533)		(1 533)
Créances/dettes fiscales et sociales	(26 801)	(25 518)	(1 283)		(1 283)
Autres créances/dettes	(13 315)	(15 276)	1 961		1 961
Crédit Vendeur			0		0
Besoin en Fonds de Roulement	(2 872)	(2 169)	(703)		(703)

Note 9 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2016	31/12/2015
Valeurs mobilières de placement	4 014	12 149
Disponibilités	47 314	34 839
Trésorerie à l'actif	51 327	46 988
Découvert bancaire	0	0
Trésorerie au passif	0	0
Trésorerie nette	51 327	46 988

Note 10 – Instruments financiers actifs

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2016		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur en résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Instruments dérivés
Titres de participation	50	50	50			
Actifs financiers non courants	736	736			736	
Créances clients	55 054	55 054			55 054	
Autres créances	5 313	5 313			5 313	
Actifs d'impôts exigibles	5 674	5 674			5 674	
Trésorerie	51 327	51 327	51 327			
Total des actifs	118 154	118 154	51 377		66 777	

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur en résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Instruments dérivés
Titres de participation	46	46	46			
Actifs financiers non courants	611	611			611	
Créances clients	54 903	54 903			54 903	
Autres créances	5 329	5 329			5 329	
Actifs d'impôts exigibles	2 277	2 277			2 277	
Trésorerie	46 988	46 988	46 988			
Total des actifs	110 154	110 154	47 034		63 120	

Note 11 – Capitaux propres

Évolution du capital

Le capital social d'Infotel s'élève au 31 décembre 2016 à 2 663 k€. Il est composé de 6 656 955 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 0,40 €.

Il n'y a pas eu de mouvements au cours de l'exercice 2016.

Titres en auto-contrôle

Mouvements de titres	31/12/2016	31/12/2015
Nombre de titres détenus à l'ouverture de l'exercice	3 113	5 267
Nombre de titres achetés	82 615	128 208
Nombre de titres vendus	82 666	130 362
Nombre de titres détenus en fin d'exercice	3 062	3 113

Valeur des titres (en euros)	31/12/2016	31/12/2015
Valeurs des titres à l'ouverture de l'exercice	96 954	103 582
Achats des titres	2 731 310	3 597 812
Cession des titres au cours de l'exercice	2 705 000	3 604 440
Valeur des titres à la clôture de l'exercice	123 264	96 954

Les cessions sont valorisées au coût moyen au moment de la sortie.

Dividendes

L'assemblée générale d'Infotel réunie le 25 mai 2016 a décidé de distribuer un dividende de 1,00 € par action. Ce dividende a été mis en paiement le 1^{er} juin 2016. Les dividendes relatifs aux actions autodétenues sont constatés en moins des capitaux propres. Le montant net distribué est de 6 655 k€.

Note 12 – Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Écart actuariel	Dotations	Utilisations	Reprises	31/12/2016
Litiges	135				40	95
Contentieux	723		80		237	566
Départ en retraite	1 755	298	345			2 398
Primes d'ancienneté	472	14	35			521
Écart de conversion						
Provisions pour risques et charges	3 085	312	458		277	3 581

Les provisions pour litiges concernent uniquement des litiges salariaux.

Infotel Conseil a fait l'objet d'un contrôle fiscal et une proposition de redressement a été adressée courant 2013 à la société. Celle-ci porte sur le crédit impôt recherche (CIR) déterminé par la société au cours des exercices 2009, 2010 et 2011, et le montant concerné s'élevait à 2 531 k€.

La société a répondu à cette notification en contestant l'intégralité de la proposition de redressement relative au CIR.

Le CIR reposant sur un nombre de jours valorisés, on a décomposé les prétentions de l'administration en journées incontestablement dévolues à la recherche et en journées qui peuvent donner lieu à discussion. Ce sont ces dernières qui par prudence ont donné lieu à constatation d'une provision s'élevant à 535 k€. Au cours de l'exercice, il a été repris la provision à hauteur de 50k € suite à une expertise indépendante réalisée pour le compte d'Infotel. Notre contestation a continué et a été défendu auprès du tribunal administratif qui a rejeté notre demande en janvier 2017.

Par ailleurs le groupe a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice pour les CIR 2012, 2013, et 2014 aboutissant à une provision de 80 k€.

Les critères retenus pour déterminer le montant des engagements de retraite sont les suivants :

- Turn-over pour les salariés de moins de 56 ans :
 - 10 % pour les employés d'Infotel Conseil
- Turn-over pour les salariés de plus de 56 ans :
 - 0,4 % pour l'ensemble des employés du groupe
- Taux d'actualisation : 1,42 % pour les engagements de retraite (2,28% en 2015) et 1,06% pour la prime d'ancienneté de 10 ans (1,85% en 2015).
- Âge de départ : 65 ans
- Taux d'accroissement des salaires pour les salariés de moins de 56 ans : 2,5 %
- Pas d'accroissement des salaires prévu pour les salariés de plus de 56 ans ;
- Taux de charges patronales : 45%.

Un contrat d'assurance des engagements retraite a été souscrit par le groupe auprès d'un organisme externe depuis le 1^{er} janvier 2004 pour les entités Infotel et Infotel Conseil. Le montant couvert au 31 décembre 2016 s'élève à 135 k€. La provision IDR s'établit à 2 398 k€ correspondant à la différence entre l'engagement total calculé selon les critères définis ci-dessus soit 2 533 k€ et la juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2016.

Aucun versement complémentaire n'a été effectué au cours de l'exercice aux organismes d'assurance.

La société enregistre les écarts actuariels dans les réserves consolidées.

Note 13 – Fournisseurs et autres passifs courants

Les dettes fournisseurs et les autres passifs courants se répartissent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs	17 810	16 277
Dettes sociales et fiscales	30 056	29 175
Autres dettes	13	20
Produits constatés d'avance	15 360	16 928
Total	63 239	62 400

Toutes les dettes sont à moins d'un an.

Note 14 – Instruments financiers passifs

En milliers d'euros	31/12/2016		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur en résultat	Autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Autres passifs non courants						
Fournisseurs	17 810	17 810		17 810		
Autres dettes	45 429	45 429		45 429		
Passifs d'impôts exigibles						
Total des passifs	63 239	63 239		63 239		

En milliers d'euros	31/12/2015		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur en résultat	Autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Autres passifs non courants						
Fournisseurs	16 277	16 277		16 277		
Autres dettes	46 123	46 123		46 123		
Passifs d'impôts exigibles						
Total des passifs	62 400	62 400		62 400		

Note 15 – Impôts différés

En milliers d'euros	31/12/2015	Écart actuariel	Variation de la période	31/12/2016
Impôts différés actifs				
liés aux avantages au personnel	742	35	68	845
liés à la participation des salariés	689		(111)	578
liés aux autres différences temporelles	8		(8)	
Total	1 439	35	(51)	1 423
Impôts différés passifs				
liés à l'élimination des provisions réglementées				
liés aux relations clientèle	155	(5)	(76)	74
liés au retraitement de la moins-value sur échange de titres				
liés aux autres différences temporelles				
liés à la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises				
Total	155	(5)	(76)	74

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Note 16 – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est composé de deux activités :

- l'une liée aux services informatiques aux entreprises,
- l'autre liée à l'édition de logiciels.

Des informations concernant le chiffre d'affaires sont communiquées dans le paragraphe 20.2.6.8 « Information sectorielle » en page 117.

Note 17 – Achats consommés et charges externes

<i>En milliers d'euros</i>	2016	2015
Sous-traitance	63 759	59 940
Autres charges externes	9 973	9 975
Achats consommés	89	135
Total	73 821	70 050

Note 18 – Charges de personnel et effectif

L'effectif moyen du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 est de 1 544 salariés. Sur l'exercice 2015, l'effectif moyen du Groupe était de 1 344 salariés. Compte tenu de la nature de l'activité, le personnel est principalement composé de cadres.

<i>En milliers d'euros</i>	2016	2015	2014
Rémunérations	62 670	55 957	53 357
Charges sociales	28 712	26 053	21 506
Participation des salariés aux résultats	1 814	2 066	1 447
Engagements au titre des indemnités de fin de carrière	380	114	270
Provision litige salarié	(40)	(49)	(98)
CICE	(2 527)	(2 265)	(2 031)
Frais de développement activés	(1 950)	(2 058)	(2 105)
Crédit d'impôt recherche sur charges de personnel non activées	(457)	(214)	(314)
Amortissement du crédit d'impôt recherche rattaché au frais de développement	(579)	(575)	(531)
Remboursements CPAM et FAFIEC	(102)	(57)	(51)
Total des charges de personnel	87 921	78 972	71 450

Par ailleurs, l'article 66 de la loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 de finances rectificatives pour 2012 a créé le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). À ce titre, un produit de 2 527 k€ est comptabilisé en 2016, contre 2 265 k€ en 2015, en diminution des charges de personnel conformément à la note d'information du 28 février 2013 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Note 19 – Résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	2016	2015
Rémunération des comptes à terme	120	175
Plus-values nettes sur cession de VMP	13	116
Intérêts des comptes courants bancaires		(57)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	133	234
Gains de change	5	26
Pertes de change	8	(8)
Autres produits et charges financières	(3)	18
Résultat financier	130	252

Note 20 – Impôts sur les résultats

La charge d'impôts constatée résulte de la prise en compte de :

<i>En milliers d'euros</i>	2016	2015
Impôt à payer au titre de l'exercice	5 756	5 719
Impôt différés IS	(25)	(345)
CVAE	1 836	1 676
Charge d'impôts	7 567	7 050

La preuve d'impôt est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2016	2015
Résultat net avant MEE	13 908	13 052
Charge d'impôts	7 567	7 050
Résultat avant impôt	21 475	20 102
Taux courant d'IS applicable à la société mère	33,33%	33,33%
Charge d'impôt théorique	7 158	6 700
TVS et amortissements non déductibles	13	13
Provision non déductible		
QP frais et charges	20	10
Amortissement frais d'acquisition		
Effets des crédits d'impôt et des subventions fiscales	(1 117)	(1 018)
Résultat Monaco, Insoft et Infotel Consulting UK	(127)	(74)
Taxe sur dividendes	200	159
CSB	139	144
CVAE nette d'IS	1 224	1 117
Variation taux IS	65	
Autres	(8)	(1)
Charge d'impôt comptabilisée	7 567	7 050

Note 21 – Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont constitués par la société IBC détenue à 75 % par le Groupe, et par la société Infotel Consulting UK détenue à 51%.

Note 22 – Résultat par action

	2016	2015
Résultat net part du groupe	13 719	12 944
Nombre d'actions composant le capital social	6 656 955	6 656 955
Dont actions propres détenues	3 062	3 113
Nombre moyen d'actions sur l'exercice	6 653 893	6 653 842
Résultat par action	2,06	1,94
Nombre moyen de stock-options potentielles dilutives en circulation		
Nombre moyen d'actions gratuites en circulation		
Nombre moyen d'actions dilutives du capital social		
Résultat dilué par action	2,06	1,94

7. INFORMATION SECTORIELLE

L'activité du groupe Infotel se compose de deux secteurs, l'un relatif aux logiciels et le second relatif aux services.

État du résultat net de la période par secteur

En milliers d'euros	2016			2015		
	Logiciels	Services	Total	Logiciels	Services	Total
Chiffre d'affaires	8 649	181 892	190 541	7 634	166 996	174 630
Résultat Opérationnel	4 280	17 058	21 338	3 577	16 265	19 842
Résultat net	3 131	10 773	13 905	2 636	10 412	13 048

Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques

En milliers d'euros	2016	%	2015	%
France	169 182	88,8 %	154 792	88,6 %
Europe	15 466	8,1 %	15 037	8,6 %
États-Unis	5 893	3,1 %	4 801	2,7 %
Total	190 541	100 %	174 630	100 %

Clients représentant plus de 10 % du chiffre d'affaires

Seul deux clients représentent plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé.

Répartition des actifs par secteur

En milliers d'euros	31/12/2016		31/12/2015	
	Logiciels	Services	Logiciels	Services
Actifs non courants	7 376	14 631	7 848	13 813
Actifs courants	17 858	99 510	13 281	96 214
Total	25 234	114 141	21 129	110 077

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Facteurs de risques financiers

Risque de crédit

Concernant le risque de crédit relatif aux actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire principalement les clients, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés.

Les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent. L'analyse de l'âge de ces actifs financiers échus et non dépréciés est présentée en « *Note 6 – Créances clients* ».

Risque de liquidité

Suivant la définition donnée par l'Autorité des marchés financiers, le risque de liquidité est caractérisé par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif, et se traduit par l'incapacité de rembourser ses dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

Le Groupe estime ne pas être exposé à ce risque compte tenu de son absence d'emprunt et de la trésorerie excédentaire dont elle dispose.

Risques de marché

a. Risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'ayant aucun endettement financier, il n'est pas exposé à une évolution des taux d'intérêt.

b. Risque de change

Le risque de change concerne essentiellement les royalties IBM qui sont libellées en dollar et les facturations de redevances par le Groupe à la filiale américaine. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture particulière.

Au 31 décembre 2016, la valeur nette comptable des actifs et passifs comptabilisées par les entités du Groupe dans une monnaie autre que l'euro s'élève à 1 338 k\$ ou 1 269 k€ (1 109 k\$ ou 1 018 k€ au 31 décembre 2015). Elle est composée uniquement de l'actif net de la filiale américaine, et des royalties IBM du 4T16.

c. Risque sur actions

Les valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe sont exclusivement constituées d'OPCVM monétaires. Le risque lié à l'évolution des marchés financiers est de ce fait limité.

Par ailleurs, Infotel détenait, au 31 décembre 2016, 3 062 de ses propres actions, pour un montant total de 123 264 €, soit un prix moyen d'achat de 40,26 €.

Engagements hors bilan

Les engagements sur location immobilière sont liés à l'engagement de payer des loyers selon la réglementation en vigueur des baux commerciaux, dits « 3-6-9 ». Les engagements sont valorisés en retenant l'engagement maximum.

	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements au titre des baux commerciaux	3 111	9 211	5 301

À la connaissance du groupe Infotel, la présentation des engagements hors bilan n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Honoraires des commissaires aux comptes

en k€	Audit Consultants Associés		Constantin Associés		Audit Consultants Associés		Constantin Associés	
	2016		2016		2015		2015	
	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%
Audit								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Émetteur	49	48	57	54	46	47	54	53
- Filiales intégrées globalement	54	52	39	37	51	53	38	37
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Émetteur			10	9			10	10
- Filiales intégrées globalement								
<i>Sous total</i>	103	100	106	100	97	100	102	100
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	0	0	0	0	0	0	0	0
- Juridique, fiscal, social								
- Autre (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)								
<i>Sous total</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	103	100	106	100	97	100	102	100

Passifs éventuels

À notre connaissance, il n'existe pas d'autres passifs pouvant avoir ou ayant eu dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière et le patrimoine de la société Infotel et de ses filiales.

Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement n'est à signaler.

Transactions avec les parties liées

Rémunération des dirigeants

Le montant des rémunérations brutes allouées aux organes de direction et à raison des fonctions qu'ils exercent dans le groupe Infotel s'élève pour l'exercice 2016 à 1 024 k€.

Le groupe n'a pris aucun engagement en matière d'avantages post carrières au profit de ses dirigeants (indemnité de départ en retraite, indemnité de rupture...).

Autres transactions

Il n'existe pas de transactions avec d'autres parties liées.